

Une brève histoire du repos dominical

Une origine pluri-millénaire.

Les premiers apports à notre système hémérologique ¹⁾ actuel résultent de la civilisation mésopotamienne (plusieurs milliers d'années avant JC). Des Babyloniens, nous avons conservé la division partiellement non décimale du décompte temporel (24 heures dans une journée, heure de 60 minutes, et minute de 60 secondes) qui imprègne encore aujourd'hui notre vie quotidienne. La semaine de 7 jours, avec un jour de repos le dimanche, trouve aussi une origine très lointaine dans les superstitions de cette civilisation, les 7^e, 14^e, 21^e et 28^e jours du mois étant considérés comme néfastes et le repos était conseillé ces jours-là. ²⁾

Les Chaldéens et les Assyriens créèrent des semaines de 7 jours, car cela correspondait aux 4 phases de 7 jours de la Lune. Au début, la première semaine commençait au premier jour du mois. Après le 28^e jour, il y avait alors des jours « hors semaine », la semaine suivante ne recommençant que le premier du mois suivant ³⁾.

Les Egyptiens anciens avaient un rythme décadaire (avec deux jours de repos), ou hebdomadaire, selon les auteurs. Ayant imposé un travail continu aux Israélites qui y étaient alors déportés, Moïse était allé, selon la tradition des Midrash, s'en plaindre au Pharaon (vers 1450 avant JC).

La tradition juive respectait le shabbat d'une manière très stricte (repos hebdomadaire qui commençait à 6 heures du soir le vendredi et toute la journée de samedi), et continue de le faire actuellement. Très tôt, vraisemblablement dès les temps apostoliques, les chrétiens ont transféré ce jour au dimanche, en commémoration de la résurrection du Christ. Beaucoup plus tard (VII^e siècle ?), les musulmans adopteront le vendredi.

Rome et le mithraïsme

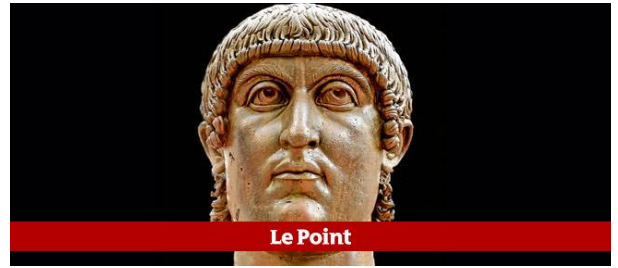
En Occident, alors dominé par Rome, dès les années 70 avant JC, était pratiqué le culte de Mithra, dieu indien de la lumière assimilé au dieu grec du soleil, Hélios. Le culte de Mithra était pratiqué le jour du soleil ("dies solis", devenu Sunday en anglais et Sonntag en allemand). Mithra était également célébré chaque année au solstice d'hiver (devenu Noël) ⁴⁾

De leur côté, les chrétiens célébraient, le "dies dominicus", le jour du Seigneur, qui coïncidait avec le "dies solis" : pour eux, le dimanche commémore la résurrection du Christ, et est donc placé trois jours après le vendredi, jour de sa mort.

Les données historiques ne sont pas très claires : la sacralisation du dimanche est-elle un emprunt du christianisme au mithraïsme, ou l'inverse ?

Constantin et l'édit de Milan

L'édit de Milan ou édit de Constantin, promulgué par les empereurs Constantin Ier et Licinius en avril 313, est un édit de tolérance par lequel chacun peut « adorer à sa manière la divinité qui se trouve dans le ciel » ; il accorde la liberté de culte à toutes les religions et permet aux chrétiens de ne plus devoir vénérer l'empereur comme un dieu ⁵⁾.



Puis, en mars 321, Constantin publiait un décret instaurant le premier repos dominical dans l'Empire : *“Au jour vénérable du soleil, que les magistrats et les habitants se reposent et que tous les ateliers soient fermés. Dans les campagnes, néanmoins, les paysans pourront continuer librement et légalement leur travail d’agriculture parce qu’il arrive souvent qu’un autre jour ne soit pas favorable pour semer ou planter des vignes”*. Le jour vénérable du soleil (Dies Solis), évoque ici Mithra, dont Constantin fut adorateur.

C'est de cette loi que découle l'organisation en semaine, qui ne figurait pas dans les habitudes romaines.

La période Révolutionnaire en France

Au XVIIIe siècle, les Philosophes développent un argumentaire économique en faveur du travail du dimanche. L'article "Dimanche" de l'Encyclopédie explique que le dimanche doit être travaillé pour l'enrichissement de tous.

De 1793 à 1805, le calendrier républicain remplace le calendrier grégorien. Comptant 10 jours par semaine, le Décadi remplace le Dimanche. Jusqu'en 1814, le dimanche chômé n'est garanti que pour les fonctionnaires.

En 1814, les Bourbons rétablissent le caractère chômé du dimanche ; une ordonnance et une loi prévoient des sanctions contre ceux qui font travailler le dimanche. Mais ces sanctions, dès 1830, ne sont plus guère exécutées.

La III^e République

En 1880, sous la III^e république, les lois de 1814 sont abrogées : le dimanche, considéré comme un héritage de la monarchie et du catholicisme, peut être travaillé comme tout autre jour, l'employeur est juge d'accorder ou non un jour de repos hebdomadaire et libre de fixer ce jour.



Le combat social pour le repos dominical

A partir de 1880 et jusqu'en 1906, un fort mouvement social s'appliqua à retrouver le repos du dimanche, porté notamment par les employés des grands magasins. *"L'espérance de vie se limitait à moins de 40 ans chez 45% des employés et des coiffeurs. Ils organisent des manifestations, soutenues par la CGT et le mouvement ouvrier, et rassemblent par exemple 3.000 personnes à Bordeaux. C'est finalement sous la pression de la rue que le Sénat vote la loi de 1906, première victoire sociale des employés."* ⁶⁾

Bien que des assouplissements aient été obtenus, notamment par les efforts des députés catholiques sociaux, en faveur des femmes et des mineurs, il faudra attendre 1906 pour que les députés concèdent un jour de repos fixé au dimanche pour tout le pays.

La loi de 1906

Le texte instituant le repos le dimanche est le fruit d'un compromis consécutif au vote de la loi sur la séparation de l'Église et de l'État ⁷⁾.

En 1905, les conflits entre républicains et catholiques font rage. En 1905 est votée la loi de séparation des églises et de l'état, dans un contexte de sévère agitation.

En mars 1906 survient la [catastrophe minière de Courrières](#), causant 1099 morts parmi les mineurs, suite à un énorme coup de grisou. L'émotion qui s'ensuivit, et la polémique sur la très mauvaise gestion des secours, sont à l'origine d'un vaste mouvement de grève.

Cette catastrophe provoque une crise politique et un mouvement social qui débouchent sur l'instauration du repos hebdomadaire.

Pour apaiser la situation, le président du Conseil, le radical Ferdinand Sarrien, crée le ministère du Travail et de la prévoyance sociale, confié au socialiste René Viviani.

C'est une chambre de gauche, et très anti-cléricale, qui vote la loi de 1906. En effet, la gauche avait gagné les élections législatives de mai 1906, qui envoient à la Chambre 411 députés de gauche, dont une forte proportion de radicaux (très anticléricaux) sur 585, soit 70%.

Les arguments en faveur de cette loi sont avant tout hygiénistes et économiques, relevant les bienfaits strictement naturels d'un repos hebdomadaire (temps pour refaire ses forces physiques, entretien de la santé par les promenades dominicales...).

L'idée d'accorder un jour de repos hebdomadaire librement fixé par les employeurs ou élus locaux est abandonnée pour simplifier le travail de l'Inspection du travail. Acceptant l'idée d'un dimanche chômé sans dimension religieuse, le dimanche est adopté parce que c'est le jour le plus communément accordé pour les femmes et mineurs et par les entreprises qui donnent déjà un jour de repos.

Les domestiques et les travailleurs agricoles sont exclus de la loi de 1906. Elle ne sera vraiment appliquée qu'après la guerre de 14-18.

En savoir plus sur [la loi de 1906](#).

Liens intéressants

- [Au Havre, la lutte des employés de magasins pour le repos hebdomadaire \(première partie\)](#), Le Fil Rouge n°31, IHS-CGT-76
- [Au Havre, la lutte des employés de magasins pour le repos hebdomadaire \(seconde partie\)](#), Le Fil Rouge n°32, IHS-CGT-76

En résumé

La division des semaines en sept jours, ainsi que le repos hebdomadaire, viendrait de la tradition mésopotamienne (plusieurs siècles avant J.-C.). La tradition juive a toujours observé le repos hebdomadaire (le sabbat du samedi), déplacé au dimanche par les chrétiens dès le premier siècle. Il a été imposé le dimanche dans l'Empire romain par l'empereur Constantin en 321 (il se convertit au christianisme à la fin de sa vie).

En France, à partir de la Révolution et jusqu'en 1905, le repos dominical cristallisa l'opposition

entre les courants cléricaux et les courants anti-cléricaux, et subit une suite de suppressions et de restaurations.

En 1906, à l'issue de luttes sociales menées notamment par les employés du commerce, et suite à la catastrophe minière de Courrières (1099 morts), il est remis en place par un Parlement de gauche anti-clérical, considérant que l'opposition entre l'État et l'Église Catholique n'avait plus lieu d'être depuis la loi de séparation de l'Église et de l'État de 1905.

Le saviez-vous ? Le mot SEMAINE

Au XVI^e siècle, le poète Guillaume du Bartas écrivait notre mot "semaine", SEPMAINE, faisant ainsi apparaître un "p", trace du chiffre sept. La semaine renvoie en effet à l'organisation ordonnée des sept jours. La Révolution française voulut la remplacer par une décade : une période de dix jours terminée par le décadi. La Loi Macron "Croissance et Activité" voulant faire passer le nombre de dimanches travaillés de cinq à douze, soit un par mois, voudrait-elle revenir aux trois decadis par mois de la période révolutionnaire ? Ce fut, l'histoire le dit, très impopulaire.

<http://fr.wiktionary.org/wiki/d%C3%A9cadi>

- 1) Hémérologie : Art de faire, de composer les calendriers
- 2) [Centre bruxellois d'action interculturelle, déc 2012, n°308](#)
- 3) [Wikipedia, Calendrier mésopotamien](#)
- 4) [CompilHistoire](#)
- 5) [Wikipedia, article Edit de Milan](#)
- 6) Robert Beck, Le Dimanche, un jour de travail ?
- 7) [Le Figaro, 30 sept 2013](#)

From:

<http://wiki.travail-dimanche.com/> - **Le Wiki du Dimanche**

Permanent link:

<http://wiki.travail-dimanche.com/doku.php?id=wiki:histoire>

Last update: **06/08/2017 21:22**

